



MAIRIE DE VEZELIN SUR LOIRE
103 route de l'Artisanat, St Paul de Vézelin
42590 VEZELIN SUR LOIRE
Tel : 04 77 63 40 81
Email : mairie@vezelin-sur-loire.fr

Site internet : www.vezelin-sur-loire.fr

FICHE DE RÉSERVATION DE LA SALLE DES FÊTES COMMUNALE

AMIONS

DANCÉ

ST PAUL DE VEZELIN

NOM Prénom			
DATE DE NAISSANCE			
Représentant de l'association ou autre organisme, le cas échéant			
Adresse			
Téléphone			
Courriel			
Date de la manifestation		Tarif	€
NATURE de la MANIFESTATION	Associative - Familiale - Autre (précisez) :		
Arrhes à verser 50 %, soit			
L'utilisateur responsable,			
1) Reconnaît avoir pris connaissance et approuvé l'arrêté municipal n° AR_2024_009 du 10 janvier 2024 portant règlement des salles des fêtes de Vézelin-sur-Loire, et s'engage à le faire respecter par les occupants,			
2) S'engage à fournir une attestation responsabilité civile,			
3) Est informé que la salle est louée dans son état habituel,			
4) S'engage à contacter le maire délégué dont les coordonnées ont été transmises lors de la réservation.			
Fait à Vézelin-sur-Loire, le _____			
Signature :			
<div style="border: 1px solid black; height: 100px; width: 100%;"></div>			
<p><i>Les informations recueillies dans le questionnaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la commune de VÉZELIN-sur-LOIRE, représentée par le Maire, Monsieur Georges BERNAT</i></p> <p><i>Dans le but de réserver le gîte et l'une des salles des fêtes gérés par la commune de VÉZELIN-sur-LOIRE.</i></p> <p><i>Elles sont conservées pendant la durée légale relative aux documents comptables.</i></p> <p><i>Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès à vos données, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation ou de portabilité en contactant Monsieur Georges BERNAT, Maire de la commune de VÉZELIN-sur-LOIRE</i></p> <p><i>103 rue de l'Artisanat -Saint-Paul-de-Vézelin -42590 VÉZELIN-sur-LOIRE</i></p> <p><i>mairie@vezelin-sur-loire.fr</i></p> <p><i>En cas de différend, vous avez le droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la Cnil.</i></p>			